

## Les résidences d'artistes :

Créé en 2003, 2angles est devenu en 2009 Relais Culturel Régional. Cette association propose un dispositif d'accompagnement et d'accueil en résidence d'artistes portant sur les disciplines suivantes :

- Les arts plastiques
- La danse contemporaine

*Son activité représente sur l'année 2010-2011 : plus de 412 jours de présence d'artistes à Flers, 12 expositions, 21 artistes plasticiens accueillis en résidence, 6 compagnies de danse.*

Le Relais Culturel Régional de Flers a pour principaux projets de :

- **Soutenir la création artistique dans sa diversité** en mettant à disposition des artistes des espaces de travail et ainsi **participer à la vitalité des arts plastiques et de la danse contemporaine** ;
- **Dynamiser la place des arts sur le territoire** en organisant la diffusion et la confrontation des formes artistiques qui privilégient la création contemporaine ;
- **S'affirmer comme un lieu de production artistique de référence** dans les domaines des arts plastiques et de la danse contemporaine ;
- **Participer à une action de développement culturel** en favorisant un regard et une compréhension de la création artistique contemporaine ;
- **Favoriser l'insertion des artistes dans la population** en multipliant les rencontres sur un mode convivial et direct favorisant l'échange et le partage ;
- **Faciliter les passerelles entre les deux disciplines artistiques** présentes au sein de l'association.

### Modalités d'accueil :

- Un projet compatible avec les exigences et moyens de l'association est demandé (voir notamment les fiches techniques de la salle Madeleine Louaintier et les photos des ateliers et des espaces d'exposition).
- Les résidences sont d'une durée de 2 à 6 semaines pour la danse et de 4 à 6 semaines pour les arts plastiques.
- Une bourse de création et une aide à la production sont attribuées aux résidents. Il concerne la rémunération des artistes ainsi que les frais de production dans des limites établies par une convention. Les frais de transport ne sont pas pris en charge.
- Un hébergement et un lieu de travail (ateliers, studio de répétition et plateau) sont mis à disposition durant le temps de résidence.
- Afin de rendre présente la création artistique au plus près des populations, de les concerner dans la durée et de leur faire appréhender la démarche de création, il est demandé à l'artiste de s'investir avec les publics du territoire, d'accompagner l'œuvre vers ces publics, en se mettant dans une posture d'échange. Il choisit avec l'association 2angles les modalités de ces rencontres (expositions pour les arts plastiques, présentation d'étapes de travail en danse, actions de médiation auprès de publics empêchés, ateliers, conférences, etc.).
- Les résidences d'artistes peuvent favoriser l'échange et le croisement des domaines artistiques. La conception de la résidence peut donc être imaginée en tenant compte de la présence d'artistes de disciplines différentes.
- Un contrat d'adhésion est établi entre l'association et l'artiste plasticien / Une convention est établie entre l'association et les compagnies de danse.

### Nos résidences :

- Résidences d'artistes plasticiens selon l'axe directeur de travail : Urbanisme et / ou mixité culturelle.
- Résidences d'artistes plasticiens en milieu scolaire : les TRansitives ; Ecritures de lumière.
- Résidences en milieu hospitalier (exemple : le pôle femmes-enfants de l'hôpital de Flers) dans le cadre du programme Culture Santé (danse et arts plastiques).
- Résidences sur projets ponctuels en lien avec les activités du territoire de la communauté d'agglomération du pays de Flers.
- Résidences en danse avec thème libre (travail de création et/ou adaptation d'une création antérieure) dont les conditions financières sont étroitement liées au projet.

NB : Un comité de sélection, constitué de professionnels de l'art et de la danse contemporaine, d'adhérents de l'association et d'artistes fait le choix des artistes retenus.

Pour les plasticiens, les résidences donnent suite à une exposition individuelle ou collective sur proposition de l'association 2angles aux artistes.